



## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

Sauf stipulation expresse contraire dans les conditions particulières, les présentes conditions générales régissent toutes les ventes effectuées entre **ABBAKAN** (ci-après dénommée la « Société ») et ses Clients et portant sur les produits vendus ou sur les prestations de services rendues par notre Société. Elles prévalent sur toutes autres conditions générales, ainsi que sur les éventuelles conditions générales d'achat du Client. Le Client déclare avoir parfaite connaissance des présentes conditions générales et les accepte sans réserve.

### **1. Commandes.**

Toute commande adressée à notre Société directement par le Client et/ou toute modification apportée à une commande par un Client ne lie notre Société que lorsqu'elle a fait l'objet d'une confirmation ou acceptation écrite de notre part. Les commandes qui ont été acceptées ou confirmées par écrit par notre Société et les Ventes qui en résultent ne peuvent être annulées ou résiliées par le Client, sans notre accord préalable et écrit. Sauf si la commande confirme une proposition commerciale de la Société, le Client est seul responsable de la commande concernant le nombre de licences et/ou d'utilisateurs, les coordonnées de ses propres clients, la plateforme utilisée et le lieu de livraison.

### **2. Catalogue et informations.**

Toute information de quelque nature que ce soit contenue dans nos catalogues ou figurant sur tout autre support n'est donnée qu'à titre indicatif et pourra être modifiée à tout moment. Par ailleurs, la Société n'est pas responsable des informations concernant les produits contenues dans les annonces et documents de ses fournisseurs.

### **3. Tarifs et barème des prix.**

Les factures sont établies conformément au tarif en vigueur au jour de la délivrance des produits au Client. Les tarifs de notre Société sont exprimés en euros (monnaie de compte et de paiement) hors TVA, frais de port et d'emballage. Les prix mentionnés dans nos tarifs ne sont donnés qu'à titre indicatif. Notre Société se réserve le droit de réviser le prix à tout moment avant l'acceptation ou la confirmation de la commande par ses soins ou à tout moment avant la délivrance des produits en cas de commande partielle ou de modification de la commande initiale faite par le Client ou pour tenir compte du changement des données fiscales ou économiques intervenues entre la confirmation de la commande et la délivrance. La modification par notre Société de ses tarifs avant la confirmation de la commande et/ou la révision du prix avant la délivrance pour les raisons exposées ci-dessus n'autorise pas le Client à annuler sa ou ses commandes.

### **4. Délai de paiement – Pénalités de retard. (LME article 21 . c. com L 441-6 modifié)**

**ABBAKAN France S.A.S au capital de 37000 Euros**

**SIRET : 450 639 398 00020**

NAF : 722C N° TVA Intracommunautaire : FR 09 450 639 398

46, Place de la Seine – Immeuble Galgary – 94563 Rungis Cedex

Tél. : 01 41 76 18 78 Fax : 01 46 87 73 97



Sauf stipulation contraire, toute facture émise par notre Société est payable dans un délai de 30 jours à compter de sa date d'émission. En cas de défaut de paiement par le Client, notre Société pourra mettre en oeuvre la clause résolutoire prévue à l'article 7.

En cas de retard de paiement, des pénalités de retard d'un taux égal à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur (taux Refi majoré de 10 points) sont appliquées au Client de plein droit, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure.

## **5. Conditions de livraison.**

Sauf dispositions contraires, les modalités de livraison des produits sont définies par l'Incoterm 2000 à l'usine (EXW). Dans l'hypothèse où la Société accepte de procéder à la livraison des produits sur un autre site que celui de la Société, le Client remboursera à la Société la totalité des frais de transport, d'emballage et d'assurance résultant de la livraison des produits sur cet autre site. Sauf stipulation contraire, le transport des produits vendus s'effectue aux risques et périls du Client et à ses frais. Sauf convention contraire, la Société choisit librement le transporteur.

## **6. Affacturage.**

Notre Société se réserve le droit de céder ses créances sur ses Clients à la société de factoring de son choix. Le Client s'engage à signer tous les documents qui lui seraient transmis par la société de factoring.

## **7. Annulation de commande et résiliation de contrat.**

Notre Société peut, de plein droit, sans formalité et sans préjudice de ses autres droits, annuler la ou les commandes, résilier le contrat qui la lie au Client sans préavis mais après une mise en demeure restée infructueuse, ou, à sa convenance, suspendre la délivrance des produits ou n'effectuer que des délivrances partielles, notamment, sans que cela ne soit limitatif, dans les cas suivants: dans l'hypothèse où le Client, quelle qu'en soit la raison, ne paie pas les marchandises à l'échéance prévue ou ne respecte pas l'une de ses obligations contractuelles, sous réserve des dispositions des titres II et IV du Code de commerce, dans l'hypothèse où le Client devient insolvable, procède à une déclaration de cessation des paiements ou fait l'objet d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire, en cas de force majeure ou pour toute autre cause, quelle qu'elle soit, indépendante de la volonté de notre Société ou de celle de ses fournisseurs.

## **8. Délai de livraison.**

La Société ne s'engage sur aucun délai de livraison envers le Client.

Les délais de livraison sont donnés à titre purement indicatif et sans garantie. Les retards de livraison ne donnent pas au client le droit d'annuler la vente ou de refuser la marchandise. Ils ne peuvent pas donner lieu à retenue, compensation, pénalité ou dommages et intérêts.

**ABBAKAN France S.A.S au capital de 37000 Euros**

**SIRET : 450 639 398 00020**

NAF : 722C N° TVA Intracommunautaire : FR 09 450 639 398

46, Place de la Seine – Immeuble Galgaty – 94563 Rungis Cedex

Tél. : 01 41 76 18 78 Fax : 01 46 87 73 97



## **9. Réserve de Propriété.**

**NOTRE SOCIETE CONSERVE LA PROPRIETE DES PRODUITS VENDUS JUSQU'AU PAIEMENT EFFECTIF DE L'INTEGRALITE DU PRIX EN PRINCIPAL, INTERETS ET ACCESSOIRES.**

## **10. Droits de propriété intellectuelle.**

Sous réserve d'être précisé expressément sur le bon de commande, le Client pourra utiliser les produits pour ses propres besoins. Le Client s'engage à respecter et à communiquer, le cas échéant, et faire respecter par ses propres clients les termes et conditions d'utilisation des produits. Le Client s'engage, à ne pas porter atteinte et à veiller au respect des droits de propriété intellectuelle de nos fournisseurs sur leurs logos, marques, produits et autres signes distinctifs.

## **11. Garantie.**

Les produits vendus par notre Société bénéficient uniquement de la garantie donnée par nos fournisseurs, à l'exclusion de toute autre garantie donnée par notre Société elle-même. Notre société décline en particulier toute responsabilité en cas de spécifications techniques données par ses fournisseurs qui se révéleraient erronées. En outre, le Client est seul responsable de l'adéquation des produits à ses besoins ou aux besoins de ses propres clients et s'engage, en sa qualité de professionnel, à les conseiller.

## **12. Réclamation et retour.**

Toute réclamation pour défaut de conformité des produits par rapport à la commande ou pour vice apparent devra être adressée à notre Société dans un délai de cinq (5) jours à compter de la réception desdits produits. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera plus prise en compte et la responsabilité de notre Société ne pourra être engagée. Le produit comportant, de façon reconnue, un défaut de conformité ou un vice apparent, signalé dans le délai sus-indiqué, fera l'objet, au choix de notre Société, d'un remplacement, à l'exclusion de tout autre dédommagement, à quelque titre que ce soit. Tout retour devra être soumis à notre accord préalable, et les frais de retour seront supportés par le Client. Passé ce délais de 5 jours, en cas de retour du produit par le Client sans l'accord de la Société, la Société pourra conserver 90% du montant total de la facture afférente à ce produit. Les produits devront être restitués dans leur emballage d'origine en parfait état avec la totalité des éléments livrés (Boitiers intacts (sans rayures), CD-ROM ou disquettes, documentations et contrats de licence). L'emballage des CD-Rom ne devant en aucun cas avoir été ouvert par le Client En tout état de cause, la Société ne pourra en aucun cas être tenue responsable envers le Client des dommages indirects, tels que, sans

**ABBAKAN France S.A.S au capital de 37000 Euros**

**SIRET : 450 639 398 00020**

NAF : 722C N° TVA Intracommunautaire : FR 09 450 639 398

46, Place de la Seine – Immeuble Galgary – 94563 Rungis Cedex

Tél. : 01 41 76 18 78 Fax : 01 46 87 73 97



que cette liste soit limitative, manque à gagner, perte d'exploitation ou perte de clientèle. La responsabilité éventuelle de la Société sera limitée aux seuls dommages directs prouvés par le Client et au montant versé par le Client à la Société pour la ou les commandes ayant entraîné la responsabilité de la Société.

### **13. Condition de ventes à l'étranger.**

En cas de vente des produits dans un pays non membre de la Communauté Européenne, le Client s'engage à vérifier et respecter les éventuelles formalités administratives et dispositions applicables en matière d'exportation, coopérer avec la Société en cas de contrôle, officiel ou non, du respect de ces formalités et dispositions, et ne pas exporter, réexporter, envoyer ou transférer, directement ou indirectement, les produits vers tout pays faisant l'objet d'un embargo.

### **14. Prestations de service.**

La Société pourra fournir des prestations de services à la demande du Client. Ces prestations seront définies et facturées conformément aux conditions particulières. Le Client devra s'assurer de la validation de ces prestations de services par ses propres clients.

### **15. Indépendance.**

Aucune des dispositions du présent contrat ne pourra être interprétée comme créant entre la Société et le Client un mandat, une filiale, une relation d'agent ou d'employé à employeur.

### **16. Conditions de nullité.**

Si une des clauses énoncées dans les présentes conditions générales ou une partie de ces clauses est nulle ou inopposable au Client par une décision définitive d'un tribunal, seule cette clause ou partie de cette clause devra être considérée comme nulle ou inopposable, sans que cela n'affecte la validité et l'applicabilité de toutes autres parties des présentes conditions générales de vente.

### **17. Langue.**

La langue française prévaut sur toute autre langue de traduction utilisée.

### **18. Obligations réciproques.**

Les présentes conditions générales et les conditions particulières y afférentes expriment l'intégralité des obligations et de l'accord entre la Société et le Client et se substituent à

**ABBAKAN France S.A.S au capital de 37000 Euros**

**SIRET : 450 639 398 00020**

NAF : 722C N° TVA Intracommunautaire : FR 09 450 639 398

46, Place de la Seine – Immeuble Galgary – 94563 Rungis Cedex

Tél. : 01 41 76 18 78 Fax : 01 46 87 73 97



tous autres accords antérieurs, écrits ou oraux.

**19. Droit applicable – Attribution de compétence.**

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français. Toutes contestations ou différends relatifs aux présentes conditions générales de vente et/ou à toutes Ventes faites par notre Société à ses clients relèvent de la compétence exclusive du Tribunal compétent de Paris. Le présent article s'applique même en cas de référé, de demande incidente ou de pluralité de défendeurs et quel que soient le mode et les modalités de paiement ou le lieu de livraison.

**ABBAKAN France S.A.S au capital de 37000 Euros**  
**SIRET : 450 639 398 00020**

NAF : 722C N° TVA Intracommunautaire : FR 09 450 639 398  
46, Place de la Seine – Immeuble Galgary – 94563 Rungis Cedex  
Tél. : 01 41 76 18 78 Fax : 01 46 87 73 97